

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RENAY

Mairie – 2, rue de la Mairie – 41100 RENAY
☎ 02.54.23.47.93

DELIBERATION N° 2024-09

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente octobre à quatorze heures, le Conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy DESHAYES, Président.

- Date de convocation : 23 OCTOBRE 2024

PRESENTS : Guy DESHAYES, Patricia LEMONNIER, Danielle COHERGNE, Anne-Marie BESNARD, Patricia PASQUERAULT, Monique FARRANT, Claudine DE LAS HERAS, Madeleine PHILIPPON

ABSENTS : Michel TRETON, Anne-Marie ADAM (pouvoir à Patricia LEMONNIER), Charlène TURELIER

Quorum : 6

Secrétaire : Danielle COHERGNE est désignée secrétaire de séance

OBJET : ARBRE DE NOEL A PEZOU

Monsieur le Président informe les membres présents que les enfants de Renay âgés de 0 à 10 ans sont invités au spectacle de Noël des Petits Pezoviens.

Cette manifestation a été très appréciée des participants l'an dernier. La participation financière au spectacle s'est faite au prorata du nombre d'enfants participant. Le goûter était à la charge du CCAS de Renay avec une commande passée auprès des fournisseurs du CCAS de Pezou pour une uniformité des goûters pour tous les enfants. Ces conditions sont reconduites.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité

ACCEPTENT que les enfants domiciliés à RENAY et répondant aux critères d'âge puissent bénéficier du spectacle de Noël avec les Petits Pezoviens,

ACCEPTENT qu'une participation pour le spectacle ainsi que le GUSO et la SACEM soit versée au CCAS de PEZOU à hauteur du nombre d'enfants de Renay inscrits.

Une invitation sera adressée aux enfants concernés.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois le 31 octobre 2024 et de sa publication le 30 octobre 2024

Le Président,



Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits
Le Président, Guy DESHAYES



Le secrétaire de séance, Danielle COHERGNE

